

FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET & DÉFILÉ DU 14 JUILLET | VIEUX-PORT

Zones avec aménagements de circulation et de stationnement du 12 au 14 juillet

Plus d'infos sur marseille.fr ou en scannant ce QR CODE

 VILLE DE MARSEILLE

Zones avec aménagements de circulation et de stationnement du 12 au 14 juillet



Plus d'infos sur marseille.fr
ou en scannant ce QR CODE



VILLE DE
MARSEILLE

SECTEUR JOLIETTE

STATIONNEMENT INTERDIT

DU LUNDI 13 JUILLET 22H00

AU MARDI 14 JUILLET 22H00

- Avenue Vaudoyer des 2 cotés, entre le Boulevard Jacques Saade - Quai de la Joliette / rond-point Vaudoyer et le Quai Du Port
- Boulevard Jacques Saade - Quai de la Tourette des deux côtés entre le rond-point Vaudoyer et le boulevard Jacques Saade-Quai de la Joliette / rue Marchetti
- Boulevard Jacques Saade - Quai de la Joliette, côté pair (coté mer) entre le boulevard Jacques Saade - Quai De La Tourette / rue Marchetti et le boulevard des Dames
- Rue Henri Tasso des deux côtés entre la rue de la Loge et le Quai Du Port

DU LUNDI 13 JUILLET 22H00

AU MERCREDI 15 JUILLET 03H00

- Rue de l'observance, le long de la crèche la Major à la hauteur du n°9 sur la totalité des emplacements réglementés dont les stationnements en arrêt minute sauf GIG GIC.

SECTEUR QUAI DU PORT

STATIONNEMENT INTERDIT

DU DIMANCHE 12 JUILLET 22H00

AU MARDI 14 JUILLET 22H00

- Rue de la Loge entre l'avenue Saint-Jean et la rue Bonneterie
- Rue Bonneterie entre la rue de la Loge et le quai du Port
- Rue de la Mairie

DU LUNDI 13 JUILLET 22H00 AU MARDI 14 JUILLET 22H00

- Quai du Port, côté mer (entre la rue Henri Tasso et l'avenue Saint-Jean)

SECTEUR QUAI DES BELGES

STATIONNEMENT INTERDIT

DU 12 JUILLET À 22H AU 14 JUILLET À 22H

CIRCULATION INTERDITE

DU LUNDI 13 JUILLET À 18H30 À 01H00

- Avenue Vaudoyer (entre le boulevard Jacques Saadé - Quai de la Tourette et le Quai du Port et dans ce sens)
- Boulevard Jacques Saadé - Quai de la Joliette (entre le bd des Dames et le bd Jacques Saadé - Quai de la Tourette et dans ce sens)
- Boulevard Jacques Saadé - Quai de la Tourette (en totalité)
- Les véhicules circulant sur la rue Jean-Francois Leca et la rue Marchetti auront l'obligation de tourner à droite à leurs débouché sur le boulevard Jacques Saade

DU MARDI 14 JUILLET À 9H30 À 22H00

- Avenue Vaudoyer (entre le boulevard Jacques Saadé - Quai de la Joliette et le Quai du Port)
- Boulevard Jacques Saadé - Quai de la Joliette (entre le bd des Dames et la rue Marchetti ; les véhicules venant de la rue Jean-François Leca et de la rue Marchetti devront tourner à droite en débouchant sur ce boulevard)
- Boulevard Jacques Saadé - Quai de la Tourette (en totalité)
- Les véhicules circulant sur la rue Jean-Francois Leca et la rue Marchetti auront l'obligation de tourner à droite à leurs débouché sur le boulevard Jacques Saade

CIRCULATION INTERDITE

13 JUILLET DE 18H30 À 01H00

- Quai du Port (fermé entre la rue Henri Tasso et la rue Saint-Jean)
- Rue Bonneterie (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Rue de la Mairie (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Rue de la Prison (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Passage Pentecontore (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Rue de la Loge (entre la rue Henri Tasso et la rue Coutellerie)

LE 14 JUILLET DE 9H30 À 22H00

- Quai du Port (fermé entre la rue Henri Tasso et la rue Saint-Jean)
- Rue Bonneterie (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Rue de la Mairie (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Rue de la Prison (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Passage Pentecontore (entre la rue de la Loge et le Quai du Port)
- Rue Henri Tasso entre la rue de la Loge et le Quai du Port

- Quai des Belges (entre le cours Jean Ballard et le Quai du Port)
- Cours Jean Ballard (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Saint-Saëns)
- RUE de la République des deux côtés entre le Quai des Belges et la rue Coutellerie
- RUE de la République côté impair entre la place Sadi-Carnot et la rue Coutellerie
- Rue Pythéas (entre la rue Paradis et le Quai des Belges)

- Rue Beauvau, y compris la station de taxis (entre les rues Pythéas et Bailli de Suffren)
- Rue Bailli de Suffren, y compris la station de taxis (entre la rue Beauvau et le Quai des Belges)

CIRCULATION INTERDITE

DU 13 JUILLET À 19H AU 14 JUILLET À 01H00

- Rue de la République (entre le Quai des Belges et la rue Coutellerie, dans les deux sens)
- Cours Jean Ballard entre le quai de Rive Neuve et la rue Saint-Saëns
- Rue de la République entre la place Sadi-Carnot et la rue Coutellerie et dans ce sens.
- Rue Pythéas (entre la rue Paradis et le Quai des Belges, double sens entre les rues de la Tour et Paradis pour l'accès au parking Indigo sortie du parking obligatoire à gauche vers la rue Vacon, et pour les véhicules venant de la rue Paradis, obligation de tourner à droite vers la rue Vacon)
- Rue Beauvau (entre la rue Pythéas et la rue Bailli de Suffren)

- Rue Bailli de Suffren entre la rue Beauvau et le Quai des Belges ; dépose-minute hôtel maintenu, en alternance, pour rejoindre la rue Vacon)
- Quai des Belges (entre le cours Jean Ballard et le Quai du Port)

14 JUILLET DE 12H00 À 22H00

- Quai des Belges (entre le cours Jean Ballard et le Quai du Port)
- Cours Jean Ballard Ballard (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Saint-Saëns)
- Rue de la République entre la place Sadi-Carnot et la rue Coutellerie et dans ce sens.
- Rue Pythéas (entre la rue Paradis et le Quai des Belges ; double sens entre les rues de la Tour et Paradis pour l'accès au parking Indigo ; sortie du parking obligatoire à gauche vers la rue Vacon, et pour les véhicules venant de la rue Paradis, obligation de tourner à droite vers la rue Vacon)
- Rue Beauvau entre la rue Pytheas et la rue Bailli de Suffren
- Rue Bailli de Suffren (entre la rue Beauvau et le Quai des Belges ; dépose-minute hôtel maintenu, en alternance, pour rejoindre la rue Vacon)

SECTEUR QUAÏ DE RIVE NEUVE

STATIONNEMENT INTERDIT

DU DIMANCHE 12 JUILLET À 22H00 AU MARDI 14 JUILLET À 22H00

- Cours d'Estienne d'Orves (en totalité)
- Quai de Rive Neuve (en totalité)
- Rue Robert (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Plan Fourmiguier)
- Rue du Chantier (es deux côtés entre le Quai de Rive Neuve et la rue Neuve Sainte-Catherine)
- Rue Fort Notre-Dame (entre la rue Neuve Sainte-Catherine et le Quai de Rive Neuve)
- Place aux huiles

DU DIMANCHE 12 JUILLET À 22H00 AU MARDI 14 JUILLET À 01H00

- Rue Sainte (entre la rue du Commandant Lamy et la Rampe Saint-Maurice)
- Boulevard Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve)
- Rampe Saint-Maurice (en totalité)

DU LUNDI 13 JUILLET 22H00 AU MARDI 14 JUILLET 01H00

- Impasse Clerville : en totalité

CIRCULATION INTERDITE

DU 13 JUILLET À 18H30 AU 14 JUILLET À 01H00

- Cours d'Estienne d'Orves (en totalité ; accès au parking Indigo par le cours Jean Ballard)
- Rue Fort Notre-Dame
- Quai de Rive Neuve (en totalité)
- Rue Plan Fourmiguier (entre la rue Robert et le Quai de Rive Neuve)
- Rue Robert (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Plan Fourmiguier)
- Rue du Chantier (entre le n°5 et la rue Neuve Sainte-Catherine ; mise en double sens pour l'accès aux garages des riverains)
- Boulevard Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et le Quai de Rive Neuve)
- Rampe Saint-Maurice (en totalité)
- Rue Sainte (entre la rue du Commandant Lamy et la Rampe Saint-Maurice)
- Cours Jean Ballard (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Saint-Saëns)
- Place aux huiles

14 JUILLET DE 9H30 À 22H00

- Cours d'Estienne d'Orves (en totalité ; accès au parking Indigo par le cours Jean Ballard)
- Rue Fort Notre-Dame (entre la rue Neuve Sainte-Catherine et le Quai de Rive Neuve)
- Quai de Rive Neuve (en totalité)
- Rue Plan Fourmiguier (entre la rue Robert et le Quai de Rive Neuve)

- Rue Robert (entre le Quai de Rive Neuve et la rue Plan Fourmiguier)
- Rue du Chantier (entre le n°5 et la rue Neuve Sainte-Catherine ; mise en double sens pour l'accès aux garages des riverains)
- Boulevard Charles Livon (entre l'avenue Pasteur et la Rampe Saint-Maurice)
- Place aux huiles

TUNNELS FERMÉS

13 JUILLET DE 18H00 À 01H00

- Tunnel Vieux-Port : sortie « Vieux-Port »
- Tunnel Vieux-Port : accès depuis le boulevard Charles Livon
- Tunnel Vieux-Port : accès depuis le Quai de Rive Neuve
- Tunnel Vieux-Port : sortie « Pharo »
- Tunnel Vieux-Port : sortie direction « Le Panier »
- Tunnel Prado Carénage : sortie J2 direction Quai de Rive Neuve

14 JUILLET DE 8H30 À 22H00

- Tunnel Vieux-Port : sortie « Vieux-Port »
- Tunnel Vieux-Port : sortie direction « Le Panier »
- Tunnel Prado Carénage : sortie J2 direction Quai de Rive Neuve

PASSAGE PIÉTON INTERDIT

13 JUILLET DE 21H30 À 23H

- Boulevard Charles Livon, à hauteur de l'anse de la Réserve
- Avenue Charles Livon, après la sortie du Quai Marcel Pagnol
- Rampe Saint-Maurice, à hauteur de la rue Sainte
- Sur le trottoir, Quai de Rive Neuve, côté mer, sur 50 mètres face au n°13

DU LUNDI 13 JUILLET À 19H AU MARDI 14 JUILLET À 01H00

- Impasse Clerville en totalité

SECTEUR NOTRE-DAME DE LA GARDE

STATIONNEMENT INTERDIT

DU DIMANCHE 12 JUILLET 22H00 AU MARDI 14 JUILLET 01H00

- Montée de l'Oratoire côté pair, entre le n°16 et la Montée de la Bonne Mère

CIRCULATION INTERDITE

DU 13 JUILLET À 18H30 À 01H00

- Montée de l'Oratoire, entre la place du Colonel Edon et la rue de la Basilique (dite Montée de la Bonne Mère),
- Rue de la Basilique (dite Montée de la Bonne Mère) dans sa totalité
- Montée Émile Maslin dans sa totalité.

BON À SAVOIR

- Accès garages riverains : possible sur autorisation des agents présents sur place, présentez-vous aux points de fermeture.
- Accès autorisés aux véhicules liés à l'organisation, aux véhicules de secours, aux soins médicaux à domicile et dépannage de bateaux, aux vélos et trottinettes et engins de déplacements personnels à l'initiative du Directeur du service d'ordre ou du pilote du PC sécurité
- Parking Indigo (cours d'Estienne d'Orves) inaccessible pendant les coupures, sortie uniquement par cours Jean Ballard.
- Parking Indigo Charles de Gaulle : sortie obligatoire à gauche vers la rue Vacon.
- Parking La Crie pendant les coupures, entrée uniquement par rue Neuve Ste-Catherine et aucune sortie possible.
- Q-Park Pharo : inaccessible pendant les coupures de circulation
- Des déviations seront mises en place et signalées sur l'ensemble du périmètre.



Informations susceptibles d'ajustements.
Plus d'infos sur marseille.fr
ou en scannant ce QR CODE



VILLE DE
MARSEILLE

